

Département du Lot

Montvalent, le 19 Février 2025

MAIRIE DE MONTVALENT
46600
Téléphone : 05 65 37 32 31

Objet : Procès-verbal du Conseil Municipal du 19 Février 2025

Membres présents

M. Guilhem CLEDEL, Mme Monique BOURGADE, Mme Nadia TAUXES, Mme Marie TREILHOU, M. Christian BOUAT, M. Victor BOUDET, M. Benjamin MONTY, M. Fabien LANDES, M. Charles LORILLIERE, M. Pascal WATTABLED.

Membre absent : Mme Laetitia VAN HOOREBECKE

Procuration:

Mme Laetitia VAN HOOREBECKE pour M. Guilhem CLEDEL

Approbation du procès-verbal du dernier conseil

Agenda du 19 décembre 2024 au 19 février 2025

19 décembre 2024 : Conseil municipal

20 décembre 2024 : - Dépôt PC Halle + Véranda
- Adressage

10 janvier 2025 : Vœux Mme la Préfète

11 janvier 2025 : Galette élus/agents

14 janvier 2025 : Dépôt dossier DETR Halle DU Malbernat

18 janvier 2025 : Visite locataire, 4, rue de la mairie

20 janvier 2025 : Dépôt dossier subvention régionale (FRI) halle du Malbernat

24 janvier 2025 : Visite Noé sécurité extincteurs

06 février 2025 : Réunion DASEN Ecole de Martel

11 février 2025 : Conseil d'école maternelle Martel

12 février 2025 : CA Anim'enfance

12 février 2025 : dépôt de plainte pour dépôt sauvage dans le chemin au lieu-dit Mas Andrieu

13 février 2025 :

- Réunion de chantier Jauzac, SAS Balbarie Leconte, RM Construction : véranda
- Rendez-vous ADS Projet Veyssou
- Rendez-vous avec le maire d'Alvignac et le président du syndicat des eaux pour discuter de l'avenir du syndicat en lien avec l'entrée en vigueur de la loi Nôtre.

15 février 2025 : Rendez-vous avec une administrée

Travaux/ Dossiers en cours :

- Enfouissement réseaux : fin des travaux de génie civil et gros œuvre dans 4 semaines
- Poteaux incendies : installation prévue en Juin 2025
- Véranda (AP 287) : Les travaux devraient être terminés fin avril 2025
- Halle point de vue du Malbernat : retour positif Architecte des Bâtiments de France, en attente validation définitive du permis de construire
- Pluieh
- Préparation du budget 2025

Délibérations :

1 : Avenant bail parcelle AP 287 Commune/SAS Le Virage

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'avenant au bail de la parcelle AP 287 entre la commune de Montvalent et la SAS Le Virage.

Cet avenant bail permettra :

- De modifier la périodicité du versement de ce loyer : mensuel au lieu d'annuel,
- De modifier le montant : de 500 € annuel à 400 € mensuel,
- De réaliser des travaux sur la terrasse permettant de supprimer une vue et d'augmenter la capacité d'ouverture du site.

Monsieur le Maire donne lecture de cet avenant pour approbation par le conseil municipal. Après discussion et vote le conseil municipal décide à l'unanimité (11 voix pour) d'approuver cet avenant au bail commercial entre la commune et la SAS Le Virage.

Et le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour faire appliquer cette décision.

2 : Attribution subvention pour voyage scolaire école primaire Martel : 5 enfants concernés

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de subvention de M. Pierre Viéban, directeur de l'école élémentaire de Martel, pour un voyage scolaire à Mézels pour les élèves des trois classes CM1, CM1 CM2 et CM2. Le thème de ce voyage sera « L'étude de la Rivière Dordogne sur le site de Mézels ».

Le coût total de ce voyage s'élève à ce jour à 183€ par élève.

Monsieur le Maire rajoute qu'il nous est demandé une subvention de 50€ par enfant.

Cinq enfants de la commune sont concernés par ce voyage.

Monsieur le Maire propose donc d'allouer une subvention de 50 euros par élèves pour aider à la bonne organisation et réalisation de ce voyage soit au total une subvention de 250€.

Après discussion et vote le conseil municipal décide à l'unanimité (11 voix) d'allouer une subvention de 250 euros pour aider à la bonne organisation et à la réalisation de ce voyage.

Et le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour faire appliquer cette décision.

3 : Acceptation signature convention occupation temporaire du domaine public (parking salle polyvalente la Croix Blanche) par la société just queen (distributeur de pizzas)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la proposition de M. Jean-Jacques Jandard, commercial représentant la société just queen pour l'installation d'un Smart automates distribuant des pizzas fraîches artisanales.

Ce distributeur serait installé sur le second parking de la salle polyvalente au lieu-dit la Croix Blanche. La surface d'occupation serait de moins de 5 m².

Monsieur le Maire rajoute que la société s'engage à verser une redevance de base annuelle d'un montant de 2 500€ HT soit une redevance de base mensuelle de 208€30.

Après discussion et vote le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver cette convention d'occupation.

Et le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour faire appliquer cette décision.

4 : Participation financière de la municipalité aux frais de fonctionnement pour l'école Ste Hélène de Gramat pour l'année 2024-2025 : 2 élèves concernés

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de la directrice de l'école Notre Dame d'Alvignac pour une participation financière de la municipalité aux frais de fonctionnement pour l'année 2024/20245 pour 2 élèves de la commune.

Trois enfants domiciliés sur la commune sont accueillis dans cet établissement.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal le montant de la participation financière que la municipalité souhaite verser pour participer aux frais de fonctionnement de l'établissement.

Après discussion et vote le conseil municipal décide à l'unanimité (11 voix pour) de verser la somme de 50€ pour la participation aux frais de fonctionnement de l'école St Hélène de Gramat.

Et le Conseil Municipal donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour faire appliquer cette décision.

Questions diverses :

- Vente parcelle AC 713. Une administrée souhaite acquérir une parcelle en propriété de la commune et des riverains du couderc de Veyssou. M. Le maire indique recherchait les solutions légales pour pouvoir organiser une telle vente. La démarche semble longue et compliquée à mettre en place.
- Foods trucks : 2 propositions
- Nouveau locataire au 4, rue de la mairie
- Participation Ciné belle étoile. Le conseil municipal souhaite la reconduction de cet évènement dans le courant de l'été 2025.

Fin de Séance : 20h.

Le Maire,
Guilhem CLEDEL

